

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMUNE DE DOZULE

Date de convocation :

6 Mars 2015

L'an deux mille quinze, le douze Mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sophie GAUGAIN, Maire.

Nombre de :

Présents : 11

Absents : 8

Votants : 11

Exprimés : 13

Etaient Présents : Mme GAUGAIN, Maire

Mme KICA, Mr VALLEE ; Adjoint

Mmes BRUNET, GUILLEMOT, JUMELIN, Mrs BAYLE, FOUCHER, MARIE, MAYEUR et VAUVARIN.

Absents excusés : Mmes ADAM, CHRETIEN, d'OLEON, GAUDIN, VOLLAIS, Mrs LAURENT, TORRES et WALTER.

Mme d'OLEON donne pouvoir à Mme GAUGAIN.

Mr WALTER donne pouvoir à Mme KICA.

Secrétaire de séance : Mme BRUNET.

N° 1 – TRAVAUX DE VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION DETR :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de la DETR auprès de la Sous-Préfecture pour les travaux de voirie 2015 suivants, et qui seront inscrits au budget :

- Avenue Leonard Stanley : 160 113,80 € HT
- Le Clos du Plessis : 59 213,64 € HT
- Rue du Marché : 17 210,06 € HT
- Chemin du Bois : 14 770,16 € HT
- Impasse du Champ de Putot : 28 858,50 € HT

N° 2 – SDEC : GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE POUR LES BATIMENTS PUBLICS :

Monsieur VALLEE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} Janvier 2016, les collectivités territoriales auront l'obligation de mise en concurrence pour chaque contrat dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kilovoltampères. A cet effet, le SDEC propose un groupement de commandes consacré à l'achat d'électricité pour les bâtiments publics.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes consacré à l'achat d'électricité pour les bâtiments publics du SDEC.